48e Année, IIIe Série, t. II. NUMÉRO 30. 22 juillet 1880

JOURNAL
DES
CONNAISSANCES MÉDICALES
PRATIQUES ET DE PHARMACOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS
FONDÉ PAR LE Dr CAFFE
Publié par V. CORNIL
Professeur-agrégé de la Faculté de médecine,
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, rédacteur en chef.

Secrétaire de la Rédaction : le Dr V. GALIPPE
Ancien chef du laboratoire des Hautes études
à l'École de pharmacie de Paris,
Membre de la Société de Biologie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
—
Paris et départements, 10 fr. — Union générale des postes, 12 fr. 50. — États-Unis, 14 fr. — Autres pays, 15 francs.
L'abonnement part du 1er de chaque mois.
Le N° : 20 cent. — Par la poste : 25 cent.

ABONNEMENTS.
—
Pour ce qui concerne les abonnements et l'administration du Journal, s'adresser au docteur Galippe, 48, rue Sainte-Anne. Lundi, mercredi, vendredi, de 4 à 5 heures; mardi, jeudi, samedi, de midi à 1 heure.

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY
Coll. WelMOmec
Coll.
No.

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

La Séance solennelle de l'Académie. — **Thérapeutique médicale** : Du traitement de la pneumonie aiguë, par le Dr V. HANOT, médecin des hôpitaux. — **Clinique interne** : Les taches bleues, leur production artificielle, par M. DUGUET, médecin des hôpitaux. — **Chimie** appliquée à l'hygiène et aux falsifications. Composition et analyse du vin. Recherche des altérations frauduleuses de ce liquide, par L. MAGNIER DE LA SOURCE (suite). — **Bibliographie** : Leçons cliniques sur les formes et le traitement de la phthisie pulmonaire, par le Dr FERRAND, médecin de l'hôpital Laënnec. — Diagnostic et traitement des tumeurs de l'abdomen et du bassin, par J. PÉAN, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis. — **Revue des journaux** : Luxation de l'Atlas, réduction, guérison. — Délirium tremens aigu, guérison rapide par le tartre stibié uni à l'opium, par le Dr J. M. CASTANEDA. — Tuberculose perforante des os de la voûte crânienne, par R. VOLKMANN. — Dilatation passive de l'S iliaque, par le Dr TRASTOUR. — Des arthrites fongueuses, par VOLKMANN. — La transfusion du sang par la cavité péritonéale à la clinique générale de Turin. — Société de prévoyance et Chambre syndicale des pharmaciens de 1re classe du département de la Seine. — **Thérapeutique** : Du traitement de l'épilepsie, par le Dr HAMBURSIN. — **Nouvelles.** — **Index bibliographique.**

CAPSULES DARTOIS

A LA CRÉOSOTE VRAIE DU HÊTRE

Formule : Créosote pure. . . . . 0,05 / Huile de foie de morue blanche. 0,20 } Par capsule.

L'efficacité de la créosote étant aujourd'hui bien reconnue par tous les médecins, il nous suffit de rappeler cette formule pour recommander aux médecins cette bonne préparation, qui constitue certainement le meilleur mode d'administration.

Dose : de 4 à 6 capsules par jour devant être prises au moment des repas pour faciliter leur absorption et éviter les renvois de la créosote.

Faire boire immédiatement après chaque dose un demi-verre de liquide : eau vineuse, lait, etc.

DU MEILLEUR MODE D'ADMINISTRATION DU PHOSPHATE DE CHAUX

Une combinaison heureuse, suivant nous, consiste dans l'emploi du phosphate soluble dont on a neutralisé l'acidité, sans nuire à sa solubilité, par l'addition d'une certaine quantité de chlorure de sodium. On réunit ainsi deux médicaments dont l'association produit d'excellents effets. Le chlorure de sodium exerce une action des plus utiles en activant la sécrétion du suc gastrique et en favorisant de cette manière la pénétration du phosphate de chaux dans le sang et son dépôt dans le tissu osseux, fait qui a été constaté par Sabellin et Dorogow (Canstat's Jahresbericht, 1867, t. 1). De plus, le chlorure de sodium exerce une action puissante sur la nutrition et trouve ainsi son emploi dans la phthisie en favorisant la digestion et en s'opposant aux vomissements si fréquents chez les tuberculeux. C'est au docteur Amédée Latour qu on doit principalement d'avoir démontré l'efficacité de ce sel dans cette maladie (*Union médicale* 1851 et 1856. — Note sur le traitement de la phthisie pulmonaire. Paris, 1856). Le chlorure de sodium est donc un médicament synergique du phosphate de chaux et l'on voit que la réunion de ces deux sels est absolument rationnelle.

De la réunion de ces deux éléments il résulte un composé dont les propriétés sont ici résumées :

Formation du cal osseux, antirachitisme, crétification des tubercules, diminution des sueurs nocturnes et des **diarrhées des tuberculeux, réparation** de **l'insuffisance alimentaire** chez les **femmes enceintes**, les **nourrices** et les **enfants.**

La **Solution Dubost** contient par cuillerée deux grammes de **phosphate de chaux** et un gramme de **chlorure de sodium.**

Il faut toujours l'admistrer dans une tasse d'eau vineuse sucrée; sous cette forme les enfants, même les plus difficiles, la prennent avec plaisir particulièrement après les repas.

Dépot à Paris, 103, rue Montmartre.

Vente au Numéro chez tous les Libraires. — Dépôt à la librairie **Frédéric Henry**, 13, rue de l'Ecole-de-Médecine, qui reçoit les abonnements.

EMULSIONS LE BEUF

Se défier des contrefaçons.

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF. — Antiseptique puissant et nullement irritant cicatrisant les plaies, admis dans les *hôpitaux de Paris* et les *hôpitaux de la marine militaire*, s'emploie en compresses, lotions, injections, gargarismes : *anthrax, gangrène, plaie en général, ozène, otorrhées, leucorrhées, angines couenneuses, gingivites chroniques*, etc.

COUDRON VÉGÉTAL LE BEUF. — « L'émulsion du goudron Le Beuf peut être substituée, dans tous les cas, à l'eau de goudron du Codex. » (*Nouveau dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratique*, tome XVI, page 528, année 1872.)

Doses : 1 à 2 cuillerées à café dans un liquide quelconque (*eau, lait sucré, vin*, etc.), une, deux ou trois fois par jour.

BAUME DE TOLU LE BEUF. — « Les émulsions Le Beuf de goudron de *Tolu* possèdent l'*avantage* d'offrir sans altération, et sous une forme aisément absorbable, l'*ensemble des principes actifs* de ces médicament complexes et de représenter conséquemment toutes leur qualités thérapeutiques. » (*Com. thérap. du Codex*, par A. Gubler, 2e édit., p. 167 et 314).

Doses : 1 à 2 cuillerées à café dans 1/4 de verre d'eau, de lait sucré ou une tisane, deux ou trois fois par jour. Efficacité très grande.

DÉPOT : **Paris, 25, rue Réaumur, et dans toutes les pharmacies.**

PILULES DE BLANCARD

à l'Iodure de Fer inaltérable

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Contre les *Affections scrofuleuses, tuberculeuses, la Chlorose, l'Anémie, l'Aménorrhée*, etc.

N.-B. — L'iodure de fer impur ou altéré est un médicament infidèle, irritant. Comme preuve de pureté et d'authenticité des **véritables pilules de Blancard**, exiger notre *cachet d'argent réactif* et notre *signature* ci-jointe apposée au bas d'une étiquette *verte*.

Blancard

176 *Se défier des contrefaçons.* Pharmacien, rue Bonaparte, 40.

DRAGÉES DE BROMURE DE ZINC DE FREYSSINGE

Pharmacien à Paris, 97, rue de Rennes.

Le **Bromure de zinc** possède une action analogue à celle du bromure de potassium. Mais il a sur ce dernier l'avantage de ne produire aucun des accidents de bromisme, acné, anémie, etc., si difficiles à éviter et à guérir.

Le **Bromure de zinc** permet ainsi de continuer les bons effets déjà obtenus par le bromure de potassium chez les malades qui seraient saturés, notamment dans l'épilepsie; soit qu'on l'administre pur, soit qu'on l'associe au bromure de potassium dont on peut alors diminuer considérablement les doses.

Comme sédatif, il peut remplacer le bromure de potassium dans les affections nerveuses, les maladies du cœur, l'insomnie, etc. — Ce qui permet d'obvier à l'accoutumance et de varier la médication.

Chaque dragée contient 20 centigrammes de bromure de zinc pur Doses de 1 à 3 grammes par jour au moment des repas. — 100 dragées, 3 francs, dans les principales pharmacies. — Envoi franco par la poste.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

OREZZA

Eau minérale ferrugineuse acidule, la plus riche en *fer* et *acide carbonique*.

Cette **EAU** n'a pas de rivale pour la guérison des

GASTRALGIES—FIÈVRES—CHLOROSE—ANÉMIE

et toutes les Maladies provenant de

L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

BULLETIN FINANCIER

Banque Foncière.

Société anonyme.

Capital : **1,000,000** de francs.

Siège social : à Paris, 51 *bis*, rue Sainte-Anne.

Nous sommes heureux de constater que nos appréciations sur la situation et la bonne tenue de la Bourse se sont réalisées ; toutes les valeurs sont en progrès, le 5 0[0 français a de nouveau atteint le cours de 120 fr., et nous espérons bien qu'il ne le perdra pas d'ici longtemps. Nous croyons fermement que l'immense majorité du pays aime mieux le travail que l'émeute, et que nous n'avons pas à craindre, d'ici longtemps au moins, les révolutions sanglantes qui déshonorent une nation. Il faut donc se mettre au travail avec ardeur et profiter des beaux jours et de la tranquillité générale pour travailler à la prospérité de la France et à notre fortune particulière. Il ne faut qu'aucun bras reste inactif, qu'aucun capital reste improductif. Dieu merci, le travail ne manque pas, ni les bons placements non plus, et chacun peut faire fructifier son capital et s'enrichir afin de ne pas se trouver pris au dépourvu aux mauvais jours. Nos lecteurs peuvent nous suivre dans la voie prudente que nous nous sommes tracée; nous croyons que personne ne pourra regretter d'avoir suivi nos conseils; c'est que nous les donnerons toujours avec la loyauté et l'impartialité dont nous avons fait la règle de notre Maison. Nous leur offrirons prochainement une affaire foncière de premier ordre, presque à notre porte, dont toutes les opérations se feront sous notre contrôle et notre surveillance, en sorte que les intérêts des actionnaires seront toujours sauvegardés d'une façon absolue.

Nous pouvons conseiller en ce moment à nos lecteurs l'achat de la rente 5 0[0, malgré les craintes de conversion ; de la Banque de Paris à 1,070 fr. et du Crédit Foncier à 1,260. Les actions Suez qui sont en ce moment à 1,175 peuvent encore monter et l'on parle du cours de 1,500 ; les actions Gaz de Paris à 1,330 sont également un bon placement.

On peut acheter toutes ces valeurs à prime dont 10 fr. et on fera ainsi une bonne spéculation. Les actions Banque Foncière sont à 535 fr. et les actions de la compagnie d'assurances l'Etable à 295 ; ces cours seront bientôt dépassés.

Les valeurs étrangères sont délaissées en ce moment ; on fera bien d'être prudent de ce côté.

(Banque Foncière.)

Services de la Banque Foncière.

Achats et vente de toutes valeurs au comptant. Ordres de bourse (même courtage que celui des agents de change, soit 1 fr. 25 pour 1,000 fr. *Renseignements gratuits* sur toutes valeurs et Sociétés. *Prêts hypothécaires et prêts sur titres.*

Opérations de Bourse à terme, à risques limités.

Les opérations que notre service de Bourse entreprend et qu'il conseille à notre clientèle sont surtout des opérations à prime, parce que dans ces sortes d'opérations, le risque peut toujours être limité, et que les bénéfices ne le sont pas.

Adresser les ordres et les fonds à M. le Directeur de la Banque foncière, 51 *bis*, rue Sainte-Anne, à Paris, ainsi que les offres et demandes.

Société générale d'amortissement. **Bons commerciaux français** pour le remboursement gratuit de toutes les dépenses. Siège social: 51 bis, rue Sainte-Anne, Paris.

Nous recommandons à nos lecteurs la plus sérieuse attention sur cette Société qui est appelée à un brillant avenir.

La brochure contenant tous les renseignements sur le système et les opérations de la Société sera envoyée à toute personne qui en fera la demande.

La Société demande des représentants dans toutes les communes de France.

Ecrire au directeur des Bons Commerciaux, 51 bis, *rue Sainte-Anne, Paris.*

La séance solennelle de l'Académie.

Solennelle, elle l'a été! Depuis longtemps nous n'avions vu une aussi nombreuse assistance à l'Académie. Beaucoup de dames et même de fort jolies ma foi! Jamais la classique comparaison du parterre de fleurs, si chère à M. Roger, n'a été plus en situation. Ne nommons personne, mais signalons à la reconnaissance de l'Académie une blonde et poétique jeune fille, qui ne rappelle en rien les bouquins poudreux feuilletés par son père, un savant bénédictin.

Pourquoi faut-il que l'Académie soit si mal installée? Au lieu de quelques maigres corbeilles qui luttaient péniblement contre le public féminin, ne vaudrait-il pas mieux emprunter aux serres de la ville des charretées de fleurs et en semer partout! Je vois d'ici la nouvelle salle des séances, qui sera inaugurée en 1943. Un escalier à triple révolution (ce ne sera pas trop pour l'époque) donnera accès dans la salle des séances. Sur chaque marche, au milieu des plantes les plus rares et les plus exotiques, les gardes de Paris de l'époque, ruisselants d'or, se tiendront immobiles comme des sphynx. A la place des draperies étriquées d'aujourd'hui, de magnifiques tapisseries des Gobelins seront tendues sur les murs.

Les bustes académiques couronnés de roses prendront également part à la fête. Dans la bibliothèque transformée en jardin, un orchestre mystérieux prêtera à la cérémonie le charme de ses mélodies. Des femmes, des fleurs, de la musique que faut-il de plus? Les plus jeunes élus parmi les académiciens iront au-devant des invitées et ne voudront point laisser aux huissiers chamarrés d'argent l'honneur de les placer.

Entre chaque discours, l'Académie, qui sera riche alors, fera passer sur des plateaux d'argent les boissons les plus glacées et les plus variées. Un éventail sur lequel sera gravé le programme de la cérémonie sera remis à chaque invitée.

Ce sera l'âge d'or, vous dis-je, mais hélas! nous n'y serons plus.

Aujourd'hui donc, M. Bergeron a lu un rapport sur les prix. Nous serions fort embarrassé de donner notre opinion sur cette œuvre littéraire, car, coquetterie ou dédain, l'honorable académicien n'a point voulu se faire entendre. Cela est très regrettable. En effet, lorsque M. Bergeron a lu son discours devant le bureau de l'Académie, il a produit une vive impression, et son travail renferme, nous a-t-on dit, des morceaux de premier ordre.

Quand M. Béclard s'est présenté à la tribune un grand silence s'est fait; chacun sentait qu'on avait devant soi une œuvre et un homme. L'attente n'a pas été trompée. Jamais peut-être M. Béclard ne s'est élevé aussi haut. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer dans cet éloge d'Andral, de la pureté et de la force du style ou de la perfection du débit. L'Académie est restée sous le joug tout le temps que son orateur préféré a parlé. C'est à peine si l'on osait applaudir de peur de perdre quelque parcelle de cette magnifique œuvre littéraire. La voix de M. Béclard, dans les passages où l'émotion intime domine, va droit au cœur. Ayant à raconter le long martyre d'Andral, abandonnant en pleine gloire, sa chaire, ses travaux, pour se consacrer tout entier à la femme qu'il avait choisie, et que la maladie avait frappée, M. Béclard a trouvé les expressions les plus touchantes et les plus vraies, pour peindre cet inaltérable et inutile dévouement, caractéristique de l'homme qu'il faisait revivre, dans une magnifique évocation.

Si, moins préoccupé de sa lecture, M. Béclard avait regardé à ses côtés, il aurait recueilli l'hommage le plus sincère et le plus délicat qui pût lui être adressé : des larmes. Qui les versait ces larmes? Une femme qui le connaît bien et qui sait aussi que pour célébrer dignement d'aussi grandes vertus domestiques, il faut avoir un cœur assez ferme et assez haut pour les pratiquer.

THÉRAPEUTIQUE MEDICALE

Du traitement de la pneumonie aiguë, par le Dr V. Hanot, médecin des hôpitaux.

Considérée d'abord comme une affection générale, comme une véritable *fièvre pneumonique*, la pneumonie aiguë est, depuis les travaux de Laennec, Andral, etc., regardée comme une affection locale, une inflammation aiguë du poumon. Sans nous arrêter aux divers arguments invoqués en faveur de l'essentialité de cette affection, non plus qu'à ceux sur lesquels s'appuient quelques auteurs, pour en faire une véritable affection générale et infectieuse, arguments que M. Hanot dans ce remarquable travail expose et discute de main de maître, nous arriverons de suite au traitement proprement dit de la pneumonie aiguë.

Il existe, comme on le sait, une pneumonie aiguë lobaire régulière qui tend spontanément à la guérison et se termine du cinquième au neuvième jour par une crise naturelle, représentée surtout par une défervescence caractéristique. Il faut se garder, dans l'appréciation des divers modes de traitement, d'attribuer cette défervescence à la médication employée.

Toutefois, même dans cette évolution régulière, on doit relever la haute élévation relative de la température, et à côté du chiffre resté à peu près normal des globules rouges, une évolution des globules blancs parallèle en quelque sorte au tracé thermique. La pneumonie franche est une maladie à tracé thermique, élevé sans doute, mais de peu d'étendue; une maladie qui n'anémie pas ou n'anémie que peu, mais côtoie la suppuration. La réparation hématique dans la convalescence se fait rapidement et spontanément.

L'évolution peut s'achever sans production de symptômes assez pénibles pour obliger à une thérapeutique active, sans aucune complication; la douleur de côté, la dyspnée sont modérées; l'élévation thermique se maintient au-dessous de ces chiffres élevés où elle devient dangereuse par elle-même.

Ce type franc n'est pas une abstraction; on le rencontre souvent sur le terrain pratique, et il se montre tel en dehors de toute médication active.

Toutefois, une question préjudicielle reste à juger : dans les cas mêmes où tout, au début, permet de supposer que la pneumonie aiguë sera régulière, n'est-il pas à craindre que la prévision soit déçue et qu'on voie survenir des complications qui eussent pu être évitées ou amoindries par une médication convenable, en quelque sorte préventive?

Quoi qu'il en soit, souvent le type s'altère; les incidents surgissent. La guérison n'est plus comme une fonction immanquable de la maladie, « mais le prix réservé à l'habileté du médecin, quand elle ne reste pas au-dessus de tous ses efforts. »

Tantôt le médecin devra combattre l'exagération des symptômes habituels, de la douleur de côté, de la dyspnée, de l'élévation de la température ou l'apparition des symptômes généraux inaccoutumés : état typhoïde, état bilieux, état ataxo-adynamique.

Tantôt il devra s'attaquer à des complications d'ordre surtout anatomo-pathologique; suppuration du poumon, pneumonie du sommet, pneumonie double, bronchite, bronchite avec moules fibrineux, pleurésie, congestion pulmonaire, insuffisance cardiaque, péricardite, méningite, congestion rénale, etc.

D'autres fois, la thérapeutique sera subordonnée aux divers modes de marche de la maladie et se relâchera ou deviendra plus pressante suivant que la pneumonie sera abortive, à durée prolongée, migratrice, périodique, etc.

D'ailleurs, elle s'inspirera toujours de l'état du sujet avant l'éclosion de la maladie (âge, conditions sociales, tempérament, grossesse); des divers états morbides où il se trouvait déjà (alcoolisme, diabète, maladie de Bright, rhumatisme, goutte, fièvre

grave, etc.). Le traitement enfin de la convalescence variera suivant les cas.

Résumons donc les principales indications du traitement de la pneumonie aiguë.

Douleurs de côté. — Le meilleur remède est sans contredit l'application de ventouses scarifiées *loco dolenti.* C'est une émission sanguine fort mitigée que l'on pourra employer chez les vieillards et les enfants ou les sujets affaiblis, à la condition de n'enlever que 100 grammes de sang environ au plus; on pourra répéter l'opération une fois ou deux à douze heures d'intervalle au moins. S'il existe un faible degré de pleurésie, on appliquera un vésicatoire; si le point de côté persiste, on pansera avec 1 ou 2 centigrammes de chlorhydrate de morphine.

Dyspnée. — La saignée au debut à la période de congestion fait merveille; mais il faut que la dyspnée soit intense. 300 grammes ordinairement, 600 grammes si elle devient un véritable péril. Lorsque la dyspnée relève de l'hyperthermie, elle est à peu près sans action. La saignée s'adresse surtout à des individus robustes, non à des sujets nerveux cachectiques, âgés, etc. La médication stibiée a ici peu d'avantages.

Délire. — Les causes en sont variables. S'il est dû à une susceptibilité nerveuse (femme, enfant, etc.), il cesse en général de lui-même; s'il se produit chez des individus pléthoriques et s'il n'y a pas de contre-indications, alcoolisme par exemple, la saignée fait bon effet. Il en est de même dans les cas où le délire est dû à une congestion encéphalique, suite d'une gêne respiratoire considérable ou d'une diminution d'action du muscle cardiaque.

Au délire alcoolique on opposera la médication de la pneumonie alcoolique. Quand il est dû à l'hyperthermie, à la forme typhoïde, il sera traité de même que ces états. Le musc donné jusqu'à 1 gramme et plus par jour a été heureusement employé.

Hyperthermie. — La saignée et le tartre stibié n'abaissent que momentanément la température; si l'hyperthermie est liée à un état typhoïde ou adynamique, la saignée et le tartre stibié ne sauraient être employés.

Les bains froids employés en Allemagne sont dans ce cas d'une utilité très contestable. Le sulfate de quinine (1 gr., 1 gr. 50) est le meilleur agent à employer.

Pneumonie typhoïde. — Il faut s'abstenir de la saignée et du tartre stibié et recourir à l'alcool et au quinquina. Le sulfate de quinine est également indiqué. On emploiera la digitale contre les signes de l'insuffisance cardiaque. Les pneumonies malignes, de la grippe, de l'érysipèle, de l'injection purulente, etc., seront surtout traitées par les toniques, les phénates, les sulfites, le chloral, le tannate de quinine.

Pneumonie bilieuse. — La formule de Stoll : pas de saignées, diète sévère, éméto-cathartique, est toujours acceptée. Toutefois, s'il y a gargouillement, tympanisme, diarrhée commençante, un purgatif peut suffire.

Telle est la médication le plus ordinairement employée contre l'exagération des symptômes; passons au traitement des complications anatomiques.

Pneumonie du sommet. — Comme elle affecte le plus souvent le type adynamique ou ataxo-adynamique, la médication tonique est surtout employée, les méthodes débilitantes y sont contre-indiquées.

Pneumonie double. — La dyspnée qui en est le symptôme le plus marqué sera traitée comme précédemment. Quant aux complications de bronchite, de pleurésie, de péricardite, elles seront traitées comme de coutume. L'insuffisance cardiaque sera combattue par les alcooliques, les toniques; la digitale trouve ici son emploi.

D'après la marche de la maladie on devra évidemment modifier le traitement, ainsi les *pneumonies à marche foudroyante, à marche prolongée,* qui ne s'adressent en général qu'à des constitutions débilitées, seront traitées par les révulsifs (vésicatoire), les stimulants diffusibles, le sulfate de quinine à très hautes doses comme tonique et antipyrétique. C'est encore le sulfate de quinine à la dose de 2 à 3 grammes que l'on donnera dans la *pneumonie intermittente,* d'origine paludéenne. Il faut dans ces formes pernicieuses agir promptement; quelquefois les symptômes dyspnée, point de côté, suffocation sont tellement intenses, qu'il faut récourir à la saignée.

On comprend combien il faut encore tenir compte de l'état antérieur du sujet.

La pneumonie lobaire vraie des enfants n'est ordinairement pas grave, elle guérit seule le plus souvent. On peut dire avec M. Barthez : Il n'est presque jamais utile, il n'est jamais nécessaire de traiter activement la pneumonie lobaire de l'enfance. Contre le point de côté, deux ou trois ventouses scarifiées; contre la dyspnée, un vomitif; quelquefois la digitale, poudre de feuilles en infusion, à la dose de 20 à 40 centigr. dans un julep.

Il faut combattre l'adynamie par les toniques, bouillon, lait, alcool, vin. Le musc, le bromure de potassium à la dose de 1 à 2 grammes, sont utiles dans la forme délirante, ainsi que l'ergot de seigle à la dose de 30 à 50 centigrammes. Le chloral, à 1, 2 et 3 grammes par jour, réussit bien dans les convulsions qui quelquefois accompagnent la pneumonie. (Cadet de Gassicourt.)

Pneumonie des vieillards. — On ne doit user ici qu'exceptionnellement des émissions sanguines. L'ipéca, à dose vomitive, joue un grand rôle dans la pneumonie des vieillards. L'engouement des bronches, les complications gastro-intestinales si fréquentes indiquent cette médication de la façon la plus nette. Toutefois, les vomitifs pourraient trouver une contre-indication du côté de la tête et du cœur (Durand Fardel). Il faut se méfier du tartre stibié, et toujours n'en pas prolonger l'emploi pendant plus de deux à trois jours. Les révulsifs, les toniques, les stimulants trouvent aussi leurs indications.

Pneumonie dans la grossesse. — La saignée ne sera employée que si la dyspnée et les phénomènes congestifs sont intenses et la femme vigoureuse. L'émétique qui serait abortif ne sera employé qu'avec une très grande réserve. La digitale pourra combattre l'impuissance cardiaque.

Pneumonie rhumatismale.— L'anémie contre-indique la saignée. Les diurétiques, les sudorifiques, le sulfate de quinine, la digitale seront utilement employés. On pourra, s'il y a lieu, rappeler la fluxion articulaire.

Pneumonie des alcooliques. — L'alcool et l'opium réussissent ordinairement. L'opium sera donné jusqu'à 20, 30 centigrammes en vingt-quatre heures.

Pneumonie des tuberculeux. — Nous parlons de la pneumonie aiguë développée chez un tuberculeux et non de la pneumonie caséeuse. Il n'y a pas en général dans ces conditions de symptomatologie tumultueuse; les révulsifs et les toniques rempliront les indications; la saignée doit être proscrite.

Pneumonie diabétique. — On s'inspirera surtout de l'état local et de l'état général; les toniques, l'alcool seront employés; il faut éviter l'emploi des révulsifs cutanés, en raison de la facilité avec laquelle se développent chez les malades les inflammations gangréneuses et érysipélateuses. Le traitement général du diabète ne sera évidemment pas négligé.

Pneumonie Brightique. — On emploiera les révulsifs sauf le vésicatoire et les toniques. Les saignées doivent être repoussées, les saignées locales à la rigueur pourront être employées. On insistera sur les antiphlogistiques, tels que l'aconit, la digitale, etc., dont on surveillera l'action à cause de l'état des reins.

La *convalescence* doit être surveillée; une bonne hygiène facilitera la résolution.

En résumé, le traitement de la pneumonie aiguë est un traitement des indications. Le praticien trouvera d'utiles ressources dans les médications dont l'histoire vient d'être résumée, s'il subordonne habilement son intervention aux variantes des symptômes, aux complications anatomiques, à l'état général du sujet; s'il n'oublie jamais qu'il ne traite pas la pneumonie, mais des pneumoniques. Dr Ch. Leroux.

CLINIQUE INTERNE

Les taches bleues, leur production artificielle, par M. Duguet, médecin des hôpitaux.

Dans la séance du 17 avril 1880, M. Duguet fit une intéressante communication que nous reproduisons ici en partie.

Les taches bleues, taches ombrées ou ardoisées, dont je n'ai pas besoin de rappeler les caractères cliniques, ont été depuis les premières descriptions de Piédagnel, de Forget et de Davasse, l'objet d'un certain nombre de travaux et de recherches qui ne sont point sans importance. Si l'on est toujours resté jusqu'ici dans l'incertitude absolue touchant le mécanisme de leur production, on n'en a pas moins cherché à fixer leur signification au point de vue du diagnostic et leur valeur au point de vue du pronostic.

L'apparition de ces taches était regardée presque unanimement comme étant l'indice d'une affection de peu de gravité. On les avait rencontrées dans la fièvre typhoïde, la syncope, les fièvres intermittentes, etc.

On en était là quand parut dans les Annales de dermatologie le mémoire de M. J. Mourson, chirurgien de marine, intitulé : Nouvelles recherches sur les taches ombrées (1).

Dans ce mémoire très intéressant M. Mourson nous fait connaître, après neuf années d'observations et d'études, sur plus de 250 cas de taches ombrées, comment il en est arrivé à conclure que chaque fois qu'il a constaté des taches ombrées, il a toujours en même temps, sur les mêmes sujets, trouvé des poux du pubis et cela sous toutes les latitudes, non seulement chez des malades atteints de fièvre typhoïde, mais encore chez des malades présentant des affections les plus diverses, telles que : synoques, fièvres bilieuses, embarras gastriques, fièvres jaunes, pleurésies, pneumonies, diarrhées, dysentéries de Cochinchine ; dans des cas de blessures et de maladies vénériennes ou même chez des hommes bien portants. M. Mourson ajoute qu'inversement il a vu dans *la plupart* des cas mais *non dans tous*, à un moment donné en les observant pendant une vingtaine de jours, des taches dites ombrées apparaître chez les sujets atteints de poux du pubis. Il y aurait donc des sujets réfractaires à l'action de l'animal. M. Mourson admet une relation complète absolue entre les poux du pubis et la présence des taches bleues.

Quant à moi, je partage absolument ses idées et je crois pouvoir apporter à leur appui une preuve nouvelle à laquelle, j'en suis surpris, M. Mourson ne paraît pas avoir songé.

J'observai de mon côté un certain nombre de faits analogues. Frappé de cette coïncidence constante, j'eus la pensée que le phthirius devait introduire dans le derme quelque chose de comparable à un venin, et que, si je parvenais à introduire moi-même ce venin, je produirais les taches bleues à volonté, à moins de tomber sur des sujets réfractaires.

L'idée me vint, idée bizarre, j'en conviens, de tenter l'inoculation ou mieux l'insertion de cette substance, de ce venin sous l'épiderme à la manière du vaccin ; mais comment me procurer ce venin. Ayant recueilli 25 poux du pubis, je les broyai, je les pilai, j'en fis une pâtée que j'étendis de 2 gouttes d'eau pour la rendre moins sèche et j'en chargeai une lancette. Je fis successivement 7 piqûres sur la région thoracique d'un de mes malades.

Le lendemain nous pûmes voir en ces points 7 taches bleues magnifiques, circulaires, larges de 1 centimètre et demi environ, légèrement déprimées, offrant les caractères classiques, sauf la piqûre grossière.

Un grand nombre d'expériences répétées dans des conditions diverses ont reproduit les mêmes résultats. Certains individus paraissent réfractaires. Quelle est la nature de ces taches? Ici le champ reste libre pour toutes les hypothèses. Toujours est-il que lorsqu'on examine avec soin le ventre de tous les malades, on arrive aux conclusions suivantes, à savoir :

1° Que les taches bleues se rencontrent dans un grand nombre de maladies absolument disparates; qu'on les retrouve également chez l'homme sain; par conséquent qu'elles n'ont aucun rapport, aucun lien qui les rattache directement à certaines maladies;

2° Qu'elles tiennent uniquement à la présence, au passage, à l'action du *phthirius inguinalis;*

3° Qu'elles n'ont plus aucune signification au point de vue du diagnostic ; qu'elles n'ont pas de valeur plus grande au point de vue du pronostic; qu'elles n'ont plus en un mot, si je ne m'abuse, aucune signification clinique;

4° Qu'enfin, si elles signifient encore quelque chose, leur signification est désormais singulièrement restreinte et comparable à celle de l'urticaire des processionnaires, de la piqûre du moustique ou de la puce, de la vésicule et du sillon du sarcopte de la gale, du collier pédiculaire dans la phthiriase, en un mot elles sont à l'avenir exclusivement du ressort des dermatologistes.

(1) Annales de dermatologie, t. IX, n° 3, p. 198, 1877-1878.

CHIMIE

APPLIQUÉE A L'HYGIÈNE ET AUX FALSIFICATIONS.

Composition et analyse du vin.

Recherche des altérations frauduleuses de ce liquide, par L. Magnier de la Source.

(Suite.)

L'alcool bout à 79° environ sous la pression normale de l'atmosphère. C'est le plus volatil (1) des éléments du vin. Après lui viennent avec des tensions de vapeur de plus en plus faibles pour une même température l'eau, puis les petites quantités d'alcools supérieurs, d'acides, de glycérine, etc., que le vin renferme.

On comprend donc sans difficulté que le vin soumis à la distillation doive commencer par perdre tout son alcool en même temps que de l'eau avant d'abandonner d'autres produits volatils. Ceux-là ont en effet le double avantage de leurs fortes tensions et de leur masse considérable.

Ajoutons qu'il est toujours facile de neutraliser par une base fixe les acides libres du vin avant de le distiller. On s'oppose ainsi à l'entraînement de ces acides en même temps qu'on les empêche de réagir sur l'alcool et de donner naissance à des éthers dont la présence dans la distillation pourrait modifier, très légèrement d'ailleurs, le titre alcoolique trouvé.

Un volume connu de vin sera donc neutralisé par de la soude ou par de la potasse caustique. On l'introduira ensuite dans un appareil distillatoire et on recueillera avec soin la première moitié du liquide condensé. Cette première moitié renfermera la totalité de l'alcool contenu dans le volume de vin en expérience. Il suffira dès lors d'en prendre le titre au moyen de l'alcoomètre centésimal et de diviser ce titre par 2 pour avoir le degré alcoolique cherché.

(1) Je néglige des traces d'aldéhyde qui sont insignifiantes.

Exemple. — Supposons qu'un thermomètre plongé dans le vin sur lequel doit porter la détermination de l'alcool marque 18° centigrades. Je remplis de ce vin une fiole jaugée de 150 cc., je verse le contenu de cette fiole dans un ballon de 400 cc. environ, je rince la fiole avec quelques gouttes d'eau distillée que j'ajoute au vin déjà introduit dans le ballon, et je fais tomber goutte à goutte dans ce même vase une lessive concentrée de soude jusqu'à ce que la couleur rouge vire au bleu verdâtre ; j'adapte alors le ballon à un réfrigérant Liebig d'au moins 60 centimètres de longueur et je chauffe.

Le liquide condensé est recueilli dans une petite fiole jaugée de 75 cc. Lorsqu'elle est pleine à 2 ou 3 cc. près, je la retire et j'y plonge un thermomètre. Si ce thermomètre marque un degré supérieur à la température initiale du vin (18°) je porte la fiole dans l'eau froide jusqu'à ce que le thermomètre accuse une température moyenne de 18°. A ce moment je complète avec de l'eau distillée le volume de 75 cc., je transvase ces 75 cc. dans une petite éprouvette à pied, et après m'être assuré que la température du mélange n'a pas varié ou avoir noté qu'elle s'est élevée, par exemple à 19°, j'y plonge l'alcoomètre centésimal.

Supposons qu'il s'arrête à 18°,4 :

La table de Gay-Lussac m'apprend aussitôt que 18,4 à la température de 19 valent 17,4 à la température de 15°. Je dirai donc que le vin examiné renferme $\frac{17.4}{2} = 8,7$ volumes pour 100 d'alcool ou que son titre alcoolique est 8,7.

Ici se posent plusieurs questions :

1° Pourquoi ramener le distillatum à la température initiale 18°?

Parce qu'en raisonnant comme je viens de le faire, le volume recueilli doit être la moitié du volume du vin employé. Or, si je prenais ces liquides à des températures différentes ce rapport n'existerait pas. Au-dessus de la température initiale la mesure serait entachée d'une erreur par défaut, erreur qui serait par excès dans le cas contraire.

2° Pourquoi déterminer le titre alcoolique sur la moitié du vin au lieu de compléter le volume par addition d'eau distillée?

Parce que l'indétermination inséparable de toute lecture se trouve ainsi fortement atténuée.

Supposons en effet que je prenne 18,4 pour le point d'affleurement de l'alcoomètre et que je commette une légère erreur, le degré réel étant $18,4 + \varepsilon$ le titre attribué au vin sera 8.70, tandis que le titre réel est $8,70 + \frac{\varepsilon}{2}$.

Si au contraire j'avais opéré sur un volume égal à celui du vin, l'erreur au lieu de se réduire à $\frac{\varepsilon}{2}$ serait double, elle serait de ε tout entier.

Je sais qu'on pourra m'objecter qu'il est une autre cause d'erreur dont j'omets de tenir compte ici : l'erreur commise dans la mesure des volumes du mélange alcoolique, et qu'une même erreur commise dans la mesure d'un volume moitié moindre acquiert une importance double. Cela est vrai, mais je dois dire qu'avec des fioles bien jaugées et à col étroit de pareilles erreurs sont absolument négligeables.

3° Faut-il recourir aux tables de Gay-Lussac chaque fois qu'on doit prendre un titre alcoolique et que le hasard n'amène pas la température à 15 degrés centigrades ?

Oui, et aucune formule approximative ne saurait permettre d'effectuer la correction de la température (1).

C'est à tort qu'on a proposé dans certains ouvrages, excellents d'ailleurs, la formule :

$$x = a - 0°,4\ (t - 15)$$

dans laquelle x représente le titre alcoolique réel à 15 degrés et a le titre indiqué par l'alcoomètre à la température t.

Cette formule n'est applicable qu'aux mélanges alcooliques dont la richesse atteint 30 0/0 environ. Jusqu'à 20 0/0 elle conduit aux résultats les plus inexacts. Nous avons vu tout à l'heure par exemple que a étant égal à 18,4 et t à 19 la vraie valeur de x d'après les tables est 17,4. Or si on cherchait à déterminer x par la formule on aurait :

$$x = 18,4 - 0,4 \times 4 = 18,4 - 1,6 = 16°8$$

C'est-à-dire qu'on commettrait une erreur de 0°,6 par défaut.

4° Suffira-t-il toujours de distiller la moitié du volume du vin pour être sûr que la totalité de l'alcool a été éliminée?

Oui, à la seule condition que la richesse alcoolique ne dépasse pas 18 à 20° suivant les conditions plus ou moins favorables que peut présenter l'appareil distillatoire ; les expériences suivantes, exécutées au moyen d'un appareil dont j'ai exagéré volontairement les mauvaises conditions d'installation (ballons à cols courts, exposés au rayonnement d'un large fourneau afin de rendre le fractionnement des vapeurs aussi imparfait que possible), ces expériences, dis-je, ne laisseront aucun doute à cet égard.

Expérience I. — Trois litres de vin à 10,3 ont été distillés à un feu très vif.

Le liquide condensé a été recueilli par fractions de 250 centimètres cubes, soit par douzièmes du volume employé :

	Titre alcoolique.
Le premier douzième a donné..	55°,
Le second.....	49°,80
Le troisième.....	20°,10
Le quatrième.....	6°,90
Le cinquième.....	0°,00

La totalité de l'alcool avait donc passé non seulement dans la première moitié, mais dans le premier tiers du distillatum.

Expérience II. — Après avoir neutralisé deux litres du vin ayant servi à l'expérience précédente, par de la soude caustique, on a chassé l'alcool par distillation de 1 litre de liquide. — On a ensuite rétabli le volume de 2 litres en ajoutant au résidu préalablement refroidi :

Alcool absolu.....	140cc.
Eau distillée.....	*Q. S.*

Le vin artificiel ainsi préparé était donc au titre de 7 0/0. On l'a distillé en recueillant le distillatum par fraction d'environ 80 centimètres cubes, soit de 1/25 centimètre cube du volume employé.

Voici les titres des fractions successives:

1er Vingt-cinquième.	50°,
2e Vingt-cinquième.	38°,
3e Vingt-cinquième.	29°,60
4e Vingt-cinquième.	21°,40
5e Vingt-cinquième.	14°,40
6e Vingt-cinquième.	8°,70
7e Vingt-cinquième.	4°,60
8e Vingt-cinquième.	2°,20
9e Vingt-cinquième.	0°,00

Le tout réuni et agité donna un mélange renfermant 139 centimètres cubes d'alcool absolu. Il n'avait donc été perdu que

(1) Les tables de Gay-Lussac ne permettent pas elles-mêmes dans toute leur étendue de corriger d'une manière absolument satisfaisante les perturbations dues aux changements de température.

M. le Dr Carles dans son étude chimique et hygiénique du vin, p. 20, 21, 22, a montré qu'il existe entre le degré déduit des tables et le degré réel à 15° des différences variant généralement en plus dans les proportions de 0°,05 à 0°,40. L'écart moyen de dix expériences a été de 0°,19.

0,7 centimètre cube d'alcool pendant la distillation, et tout l'alcool avait encore passé dans le premier tiers du distillatum.

Expérience III. — On a constitué comme ci-dessus 2 litres d'un vin artificiel à 14° (exactement 13,8); et on a distillé :

Le 1er vingt-cinquième a donné.	66°,20
Le 2e vingt-cinquième.....	57°,
Le 3e vingt-cinquième.....	54°,10
Le 4e vingt-cinquième.....	48°,
Etc., etc.....	
Le 9e vingt-cinquième.....	3°,
Le 10e vingt-cinquième.....	0°,00

Il avait été introduit 276 centimètres cubes d'alcool absolu.

On en a recueilli 275 centimètres cubes.

Expérience IV. — Deux litres d'un vin artificiel à 18° ont donné de l'alcool jusqu'au 12e vingt-cinquième. La première portion du distillatum renfermait 70 0/0 et la 12e 1 0/0.

On voit par cette expérience que si l'on avait voulu déterminer, dans l'appareil dont je me servais, le titre d'un liquide renfermant plus de 18 0/0 d'alcool, il aurait été insuffisant d'en distiller la moitié. J'ajoute qu'en distillant les 3/4 du liquide on aurait pu affirmer que la totalité de l'alcool avait été séparée, le vin eût-il été plus riche en alcool qu'aucun vin viné.

L'expérience suivante démontre, en effet, que par la distillation des 3/4 on obtient tout l'alcool d'un liquide à 50°, et je rapporte cette expérience parce qu'elle démontre contrairement à ce qui a été affirmé tout récemment encore, qu'on peut par la distillation obtenir avec une très grande exactitude le titre des liqueurs les plus alcooliques. Dans le cas où ces liqueurs renfermeraient plus de 50 0/0 d'alcool, on les étendrait de leur volume ou de la moitié de leur volume d'eau.

Expériences V et VI. — 1° Distillation de 2,000 centimètres cubes d'un vin artificiel composé de 990 centimètre cubes d'alcool absolu, d'eau, et de l'ensemble des matières provenant de la concentration à 800 centimètres cubes de deux litres de vin.

Titre du premier litre recueilli.	82°
Titre du demi-litre suivant....	33°
Total de l'alcool recueilli.....	985cc.
Au lieu de.....	990

2° Distillation d'un mélange alcoolique au titre de 51°, et renfermant 12 grammes de matières extractives du vin pour un volume de 320 centimètres cubes.

On a recueilli : 240 cc. $= \frac{320 \times 3}{4}$; et après avoir rétabli avec de l'eau le volume initial de 320 centimètre cubes, on a trouvé pour titre alcoolique 50,80. (Perte 0,2.)

Pour en finir avec les indications pratiques relatives à l'alcoomètre de Gay-Lussac, je dois ajouter qu'il faut toujours avoir soin de ne faire la lecture qu'après avoir laissé à l'instrument le temps nécessaire pour se mettre en parfait équilibre de température avec le milieu dans lequel il est plongé.

Il est évident, en effet, que si V représente le volume à zéro de l'alcoomètre, K le coefficient de dilatation cubique du verre, t et t' les températures respectives du laboratoire et du liquide distillé, la poussée aussitôt après l'immersion s'exercera sur le volume

$$V\ (1 + Kt)$$

tandis qu'un instant plus tard elle s'exercera sur le volume

$$V\ (1 + Kt')$$

lorsque l'alcoomètre aura pris la température du mélange.

Il en résultera une élévation ou un abaissement de la tige, suivant que t' sera supérieur ou inférieur à t.

J'ai supposé jusqu'ici que l'alcoomètre ne présente aucune erreur de graduation, qu'il a été vérifié pour chaque degré et qu'il ne s'écarte en aucun point d'un alcoomètre étalon. Mais chacun n'a pas un semblable alcoomètre à sa disposition, aussi MM. Pinson et Petit ont-ils imaginé une méthode extrêmement ingénieuse pour vérifier les alcoomètres en même temps que pour les graduer (1).

Il m'est malheureusement impossible d'indiquer ici les principes sur lesquels repose ce remarquable travail.

Je me borne à le signaler et à en recommander la lecture à toutes les personnes qui désirent compléter leurs connaissances en alcoométrie.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Leçons cliniques sur les formes et le traitement de la phthisie pulmonaire, par le Dr Ferraud, médecin de l'hôpital Laennec. A. Delahaye et Cie éditeurs.

Appelé comme médecin des hôpitaux, à diriger un des services de l'hôpital Laennec, M. Ferraud dut réunir dans ce service un nombre considérable d'affections chroniques des organes respiratoires et en particulier des phthisies pulmonaires. Ayant ainsi observé un grand nombre de phthisiques, M. Ferraud a formulé dans ces quelques conférences, et la méthode qu'il a adoptée pour distinguer entre elles les diverses formes d'une même maladie, et les applications que l'on peut en faire à la phthisie ou plutôt aux phthisiques ; le tout, en vue des conséquences thérapeutiques qu'on peut en déduire.

Chacune de ses leçons est consacrée à une des grandes variétés ou formes de la phthisie, phthisie commune, phthisie acquise, phthisie aiguë, phthisie arthritique, scrofuleuse, etc. A propos de chacune d'elle l'auteur résume les principaux éléments qui la constituent, met en saillie ceux qui peuvent servir de base à une application utile. Puis sans omettre les indications prophylactiques, si importantes en cette matière, il classe et étudie suivant un plan uniforme les indications thérapeutiques. Chacun de ces chapitres se termine par quelques types de consultations appliquées à un cas déterminé.

En voici un exemple : Ordonnance n° 1, phthisie commune au premier degré, état stationnaire.

1° Le malade pratiquera chaque matin une friction humide, laquelle sera faite au moyen d'un linge légèrement trempé d'eau préalablement aiguisée à l'aide d'un alcoolat quelconque (eau de Cologne), et à la température de la chambre. Cette friction sera suivie aussitôt d'une friction sèche rudement pratiquée. Ceci sera employé de préférence sur la cage thoracique, et, afin d'éviter tout refroidissement, successivement en avant et en arrière.

2° Le malade poursuivra les points douloureux qui se manifestent sur le thorax, avec un badigeon de teinture d'iode, fait au pinceau, spécialement vers les parties supérieures du thorax, et qu'on renouvellera sur les mêmes points, une fois chaque jour, autant que la tolérance de la peau permettra de le faire.

3° Chaque matin à jeun, le malade prendra de 2 à 4 ou 5 milligrammes d'arséniate de soude, en même temps qu'une tasse de lichen ou d'infusion de bourgeons de sapin. Ceci sera fait pendant environ dix jours sur chaque quinzaine.

4° Pendant la saison froide, l'arséniate de soude sera remplacé par une ou deux cuillerées à soupe d'huile de foie de morue simple, ou bien par 2 à 4 capsules d'huile de foie de morue créosotée selon la tolérance de l'estomac.

5° En cas de toux et d'insomnie, trois heures après le repas du

(1) Pinson et Petit. Graduation de l'alcoomètre de Gay-Lussac. Paris, 1874.

soir et au moment de s'endormir, le malade prendra une ou deux cuillerées de ce mélange, pur ou mêlé à une tasse d'infusion de coquelicots.

Sirop diacode..... 80 grammes.
Eau de laurier-cerise..... 28 —
M. S. A.....

6° Régime tonique. User le matin de lait pur ou salé, le plus largement possible. Faire à midi le principal repas, qui sera composé surtout de viandes grillées, tout en variant ce régime. Boire avec le vin de l'eau de Vals (Pauline) ou de Saint-Galmier.

Faire vers 4 heures un goûter dans lequel entrera le beurre, et le soir un dîner léger.

Boire dans la journée et la nuit, s'il y a soif, de la tisane de lichen ou de fucus crispus, simple ou coupé de lait.

7° Le malade prendra de l'exercice sans craindre même un peu de fatigue. Gymnastique ou équitation. Eviter le froid humide et surtout toute impression de frais pendant la transpiration.

8° Enfin le malade pourrait tirer le meilleur parti d'une saison à Pierrefonds, Saint-Honoré, Allevard ou Cauterêts (en classant ces eaux par ordre d'efficacité), et il lui serait de plus utile de passer l'hiver dans le midi, soit à Dax, soit sur la côte méditerranéenne, à Nice, Cannes, Menton ou encore Alger.

Diagnostic et traitement des tumeurs de l'abdomen et du bassin, par J. Péan, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis. V. A. Delahaye et Cie, éditeurs.

Le premier volume de cet important ouvrage vient de paraître; il comprend une première partie relative aux généralités sur le diagnostic et le traitement des tumeurs de l'abdomen et du bassin; une seconde où sont exposés et discutés le diagnostic et le traitement des tumeurs de l'abdomen seules. Le second volume qui comprendra les tumeurs du bassin est actuellement sous presse.

M. Péan étudie tout d'abord les tumeur des parois abdominales (tumeurs de la peau, tumeurs de la couche sous-cutanée, de la couche musculo-aponévrotique, tumeurs sous-musculaires); puis les tumeurs de la paroi abdominale postérieure (tumeur du rachis, de l'aorte).

Dans chacun des chapitres suivants, l'auteur s'occupe successivement des tumeurs développées aux dépens de chacune des parties constituantes de la cavité abdominale; tumeur du rein, du péritoine, de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la rate, etc. Chacun de ces chapitres est étudié surtout au point de vue du diagnostic et du traitement de ces tumeurs.

Dans de nombreuses observations est retracée l'histoire de ces opérations, souvent plus que hardies, qui font à juste titre reculer le plus grand nombre de nos chirurgiens, la gastrectomie par exemple.

REVUE DES JOURNAUX

Luxation de l'atlas, réduction, guérison.—M. Faucon presente à la Société médicale de Lille un malade dont tous les mouvements de la tête sont limités. Ce sont les traces d'une luxation ancienne de l'atlas traitée il y a deux ans par l'auteur. On apporte à l'hôpital un homme atteint de luxation de l'occipital avec les signes classiques; M. Faucon s'abstient tout d'abord, mais cet homme asphyxiant, il se décide à intervenir, il réduit; on maintient la tête avec une minerve en carton; aujourd'hui le malade est guéri. M. Faucon pose la question de savoir si le principe classique de non-intervention en pareil cas n'est pas trop absolu, et s'il n'y a pas lieu de le modifier au grand profit des malades, ainsi qu'en témoigne cet exemple. (Paris médical, mars 1880.)

Delirium tremens aigu, guérison rapide par le tartre stibié uni à l'opium, par le Dr J. M. Castaneda. (Independencia medica, Barcelone, janvier 1880.)

M. X..., âgé de 25 ans, fut pris un soir d'une attaque de delirium tremens extrêmement violente. Prescription : compresse d'eau froide sur la tête, pédiluve sinapisé, potion avec castoreum et valériane.

Lendemain, potion, tartre stibié 0 gr. 10; teinture d'opium camphrée 1 gr. 50, eau 120 grammes. A partir de ce moment amélioration et guérison. (Gaz hebd. des sc. méd. de Montpellier, mars 1880.)

Dans ce cas nous croyons que l'opium a été l'agent véritablement actif; on sait aujourd'hui combien ce médicament est utile dans la thérapeutique des phénomènes nerveux dus à l'alcoolisme.

Tuberculose perforante des os de la voûte crânienne, par R. Volkmann. (Centralbl. für Chir., n° 1, 3 janvier 1880.)

Volkmann a observé douze fois cette affection soit sur le frontal soit sur le pariétal. Dans tous les cas le processus caséeux, ainsi que la fonte purulente et la nécrose consécutives, s'étendait à toute l'épaisseur de l'os, de sorte que la dure-mère en dedans, et le périoste en dehors, étaient décollés par le pus et que le crâne était perforé en un petit point. Dans tous les cas, enfin, sauf un seul où l'affection présenta les caractères d'un granulome pseudo-fluctuant, on constatait un abcès qui, à l'ouverture spontanée ou artificielle, laissait écouler une quantité abondante de pus caséeux caractéristique. Quand on avait largement divisé l'abcès, on trouvait sa face interne abondamment recouverte par des granulations fongueuses qui, sous le microscope, renfermaient de nombreux tubercules miliaires en voie de caséification. Au même niveau, le tissu osseux était caséifié sur une zone large comme un pois on un *groschen*; il était exsangue et souvent on le voyait détaché sous la forme d'un séquestre gros comme un pois ou un grain de café, séquestre qu'on pouvait facilement extraire avec l'élévateur ou la cuiller tranchante, et qui comprenait toute l'épaisseur de l'os. Dans d'autres cas il n'y avait point de séquestre; mais la cavité crânienne était ouverte (l'ouverture ayant les dimensions d'une tête d'épingle ou d'une lentille), de sorte que le pus et les exsudats qui recouvraient le point malade de l'os offraient des pulsations manifestes.

Ayant constaté, chez les premiers malades, que la guérison s'effectuait d'une manière très lente ou même ne s'effectuait pas du tout, au lieu d'attendre l'ouverture spontanée de l'abcès ou de se borner à une petite incision, Volkmann s'est décidé chez les derniers malades à une thérapeutique plus active. Il a ouvert l'abcès dans son étendue, a enlevé avec soin les granulations fongueuses, il a raclé l'os, pratiqué la trépanation dans quatre cas, en partie avec le biseau, en partie avec la pince-cuiller de Luër, enfin raclé la dure-mère partout où elle présentait des fongosités et des productions tuberculeuses. Cette pratique n' pas été suivie de fâcheux accidents. Il convient d'ajouter que Volkmann a toujours eu recours au pansement antiseptique de Lister.

Suit le résumé des six dernières observations de l'auteur. (Gaz. des sc. méd. de Montpellier, mars 1880.)

Dilatation passive de l'S iliaque, par le Dr Trastour.

Dans une étude intéressante publiée dans la revue mensuelle, avril 1880, l'auteur montre que les sujets atteints de dilatation passive de l'S iliaque sont dyspeptiques, gastralgiques, hypochondriaques. Ils sont oppressés, essoufflés, ils ont des palpitations, des maux de tête, des vertiges, une fatigue extrême dans le travail intellectuel. L'examen de la fosse iliaque gauche indique

de la tuméfaction de la résistance axec indolence et matité complète.

L'auteur conseille d'expliquer au malade la cause de tous les troubles qu'il ressent; d'évacuer par un purgatif l'S iliaque; enfin, de prévenir un nouvel encombrement en rétablissant la tonicité des fibres musculaires et l'intégrité des fonctions digestives. Les moyens qui paraissent les plus favorables sont : la noix vomique, les gouttes amères de Baumé, quelquefois le seigle ergoté (0,50 centigr. par jour). Des frictions sèches sur l'hypogastre, l'électricité peuvent rendre des services.

Le régime est aussi fort important; aux repas bière, eau de son avec le vin, l'emploi d'un pain de son au besoin, des végétaux et des fruits de saison sera avantageux.

Des arthrites fongueuses, par Volkmann.

Pour l'auteur elles sont de nature tuberculeuse. Au début ce ne sont presque jamais des arthropathies, mais des ostéopathies pures consistant en ostéite ou ostéomyélite caséeuse ou tuberculeuse, limitée; aussi le processus morbide peut il rester exclusivement extra-articulaire; le plus ordinairement il se fait jour du côté de l'articulation déjà enflammée, où les tubercules miliaires trouvent un terrain propice à l'infection. L'inflammation, l'infection des surfaces articulaires, des cartilages sont secondaires.

Les cas relativement rares de la tuberculose synoviale primitive (carie atonique de Billroth, abcès froids articulaires de Boult) appartiennent ordinairement à une tuberculose généralisée. Volkmann ne considère pas les inflammations articulaires fongueuses comme une tuberculose locale (Friedlaender), mais comme identiques aux tubercules du poumon, du larynx, de l'intestin. L'indication thérapeutique est de chercher à localiser, à circonscrire les foyers tuberculeux intra-osseux, à arrêter leur marche du côté des surfaces articulaires. Volkmann's Samnil Klin. Vortrage, n° 168-169, et Lyon médical, janvier 1880.)

La transfusion du sang par la cavité péritonéale à la clinique générale de Turin.

Le 25 juillet 1879, Ponfick (de Breslau) communique à la Société médicale de Silésie les résultats heureux de transfusions pratiquées par la cavité abdominale sur 3 malades.

Les professeurs Bizzozero et Golgi, à Turin, firent quelques expériences favorables et tentèrent l'opération sur un malade atteint d'une oligohémie progressive, pernicieuse avec hyperleucocytose.

On injecta 300 grammes de sang à la température de 38°. Le malade succomba à une péritonite aiguë quarante et une heures après la transfusion. Il y avait eu augmentation immédiate de l'hémoglobine. (Gazetta delle Cliniche di Torino, n° 6, 1880, et Lyon médical, mars 1880.)

Société de prévoyance et Chambre syndicale des pharmaciens de 1re classe du département de la Seine. — Extrait des procès-verbaux du conseil d'administration. — *Séance du 14 mai* 1880. Présidence de M. Limousin, président.

M. le Président remercie le Conseil de l'honneur qu'il lui a fait en l'élevant à la présidence et il exprime en même temps ses regrets d'avoir pour ses débuts à déplorer la mort de notre collègue Cassan, qui venait d'être élu vice-président en récompense du zèle et du dévouement que, sous une forme toujours bienveillante, il n'avait cessé d'apporter dans l'accomplissement de ses diverses fonctions. Le Conseil tout entier en se rendant à ses obsèques, ainsi que la foule nombreuse qui suivait son convoi, ont ainsi témoigné des regrets unanimes qu'il laisse parmi tous ceux qui l'ont connu et approché.

Décision judiciaire. — La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé contre l'arrêt rendu par la Cour d'appel dans l'affaire de la Pharmacie nouvelle.

Travaux ordinaires. — Il est procédé à la nomination d'un vice-président, ce poste étant vacant par suite de la mort de son titulaire, Cassan. M. Desnoix est élu à l'unanimité. Il est également procédé à la nomination d'un conseiller en remplacement de M. Girard, élu secrétaire-adjoint; toutes les voix se sont portées sur M. Gendron.

Le Conseil vote ensuite une proposition faite par M. Manche et accordant ensuite à tous les sociétaires désireux de devenir membres perpétuels la latitude de se libérer de la somme réglementaire de trois cents francs.

Divers secours sont ensuite votés par le Conseil.

Le Président désigne les membres qui devront constituer les diverses commissions appelées à fonctionner pendant l'exercice 1888-81. Ces commissions sont ainsi composées :

1° *Commission du contentieux* : Limousin, Fontoynont, Blottière Desnoix et Labélonye.

2° *Commission des finances* : Girard, Allouin.

3° *Commission de l'inscription du registre des élèves* : Adam et Midy.

4° *Commission de publicité* : Desnoix, Girard, Manche.

5° *Commission des tarifs et vérification des mémoires* : Crinon, Milville, Godin, Gendron, Monnier.

6° *Commission du banquet* : Desnoix, Labélonye.

THÉRAPEUTIQUE

Du traitement de l'épilepsie, par le Dr Hamburgin. (Bull. de l'Académie royale de médecine de Belgique, février 1880.)

M. le Dr Hamburgin aurait obtenu un certain nombre de succès dans le traitement de l'épilepsie au moyen de la teinture alcoolique de la coque du Levant. On prescrit cette teinture à la dose de dix gouttes matin et soir, en augmentant de deux gouttes chaque jour, de manière à atteindre la dose de soixante gouttes. Puis on augmente graduellement la dose de dix gouttes chaque mois jusqu'à cent gouttes. Si les accès disparaissent, il faut s'en tenir à cette dose; sinon on peut atteindre cent cinquante gouttes. Il ne faut pas d'interruption dans l'administration du médicament. Ce dernier agirait surtout sur les vaisseaux encéphaliques qu'il maintiendrait dans un état permanent de relâchement, et s'opposerait de la sorte au spasme vasculaire qui produit l'anémie subite de l'encéphale, condition fondamentale du stade initial de l'attaque.

NOUVELLES

— M. Sandoz (Albert-Jean), né à Paris le 27 décembre 1845, est nommé préparateur-adjoint des travaux pratiques de physique à la Faculté de médecine de Paris (emploi nouveau).

— M. Fauconnier (Adrien), né à Paris le 15 mars 1858, licencié ès sciences physiques, est nommé préparateur-adjoint au laboratoire de thérapeuthique à la Faculté de médecine à Paris (emploi nouveau).

— M. Guébhard est nommé préparateur des travaux physiques à la Faculté de médecine de Paris (emploi nouveau).

— M. Etard (Alexandre-Léon), né à Alençon le 5 janvier 1852, licencié ès sciences, est nommé préparateur des travaux pratiques de physique à la Faculté de médecine de Paris (emploi nouveau).

— M. Journiac (Auguste-Diogène), né à Lille (Nord), le 11 janvier 1858, licencié ès sciences naturelles, préparateur du cours du thérapeuthique à la Faculté de médecine de Paris, est nommé chef du laboratoire de thérapeutique à ladite Faculté (emploi nouveau).

M. Bouchardat, agrégé près la Faculté de médecine de Paris est chargé du cours de chimie à ladite Faculté, pendant la durée du congé accordé à M. Wurtz, sur sa demande.

— Au milieu dela pluie de décorations qui vient de tomber sur le corps médical, citons celles qui nous touchent de plus près, et profitons de cette énumération pour offrir nos félicitations aux officiers comme aux simples chevaliers.

Au grade d'officier : MM. Chauveau (Jean-Baptiste-Auguste), directeur de l'école vétérinaire nationale de Lyon ; Regnault (Jules-Antoine), professeur à la faculté de médecine de Paris.

Au grade de chevalier : MM. Arloing (Saturnin), professeur d'anatomie à l'école nationale vétérinaire de Lyon; Legrand (Alexandre-Maximin), docteur en médecine, médecin consultant à Aix-les-Bains (Savoie) ; Bouloumié (Pierre-Bernard), ancien médecin-major ; le Dr de Seynes (Jules), ancien agrégé à la faculté de médecine de Paris ; Dr Labbé (Edouard-Louis), médecin de la Maison municipale de santé, ancien interne. Médecin des hôpitaux de Paris en 1867 et de la Maison municipale de santé depuis 1874. Médaillé à Tours pour sa belle conduite lors de l'épidémie cholérique de 1849, et à Paris comme médecin d'ambulance pendant le siège ; Dr Jaubert (Jean-Adrien), médecin à Paris, médecin de l'état civil du 1er arrondissement, médecin aide-major à l'ambulance militaire du Luxembourg pendant le siège de Paris ; le Dr Napias (Henri), membre de la commission des logements insalubres de la ville de Paris, inspecteur du travail des enfants dans les manufactures ; Ball (Benjamin), professeur à à la Faculté de médecine de Paris ; Pouchet (Henri-Charles-Georges), professeur au Muséum d'histoire naturelle ; Brown-Séquard (Charles-Edouard), professeur au Collège de France, directeur d'études à l'Ecole des hautes études ; Bourgoin (Edme-Alfred), professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie ; Hamy (Théodore-Jules-Ernest), aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Traité élémentaire de physiologie comprenant les principales notions de la physiologie comparée, par J. Béclard, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Paris, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, etc. Septième édition entièrement refondue. Première partie. Fonctions de nutrition, 1 beau volume grand in-8 de XVI-774 pages avec 112 figures intercalées dans le texte. Prix: 10 francs. La seconde partie: paraîtra à la fin de l'année 1880. Paris, Asselin et Ce, libraires de la Faculté de médecine.

Des aberrations du sens génésique, par le Dr Paul Moreau (de Tours). 1 beau volume in-8 de 304 pages. Prix : 5 fr.

De l'ostéomyélite aiguë pendant la croissance, par le Dr Lannelongue, chirurgien de l'hôpital Sainte-Eugénie, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1 volume grand in-8 avec 6 planches, dont 4 en chromo-lithographie. Prix : 6 fr. Paris, Asselin et Ce, libraires de la Faculté de médecine.

De l'état des membres fracturés après la consolidation, par le Dr J. Lataste, ancien interne en médecine et en chirurgie des hôpitaux de Paris, médaille de bronze de l'Assistance publique, etc., etc. In-8 de 100 pages. A la librairie O. Doin, 8, place de l'Odéon.

Le Propriétaire-Gérant : V. Cornil.

Les Eaux minérales sulfureuses en bouteilles

L'efficacité des eaux sulfureuses prises à la source est donc certaine et constante.

En est-il de même des eaux mises en bouteilles et transportées au loin ? Ici encore le témoignage médical est à peu près unanime ; mais dans un sens contraire, soit que les eaux sulfureuses soient puisées par un procédé défectueux, soit que l'altération tienne de leur nature même et ne puisse par conséquent être évitée. Quoi qu'il en soit, il est un fait généralement reconnu, c'est que ces eaux arrivent au consommateur dans un état qui ne rappelle en rien leur état primitif.

Aussi depuis fort longtemps les médecins ont-ils la précaution de prescrire des quarts de bouteille, dose habituelle pour un jour ou deux au plus. De là pour le médecin et pour le malade une source d'ennuis et une aggravation de dépense.

Nous croyons bien que c'est à ces diverses causes qu'il faut attribuer en grande partie l'abandon assez général de ce genre de médication. Est-ce un bien? Est-ce un mal? L'efficacité des eaux sulfureuses étant patente, c'est certainement un mal de ne pouvoir en tous lieux et en tout temps les avoir sous la main avec toute leur efficacité.

L'idée de substituer aux eaux sulfureuses une préparation identique aux eaux naturelles et constante dans sa composition a germé dans de bons esprits depuis bien longtemps déjà.

Toutes les tentatives dans cette voie ont été inutiles et abandonnées. Le problème à résoudre n'est cependant pas des plus difficiles et les insuccès précédents viennent d'un ordre d'idées étranger au sujet qui nous occupe.

Prenons les grandes séries d'analyses faite par Anglada et Filhol, que voyons-nous?

Avec des différences de 1 ou 2 millièmes dans tel ou tel composant, toutes les sources du réseau pyrénéen sont identiques.

Choisissons l'analyse d'une eau minéralisée à dosage type, prenons un à un tous les composants sans en excepter les plus minimes, faisons-les dissoudre à l'abri du contact de l'air, et introduisons dans la solution du goudron de sapin pour éviter l'oxydation ultérieure.

Si d'autre part nous faisons un sirop cuit à son maximum de concentration, nous pouvons le décrire sans crainte d'altération. A ce sirop concentré et froid nous ajoutons la proportion voulue de notre solution complexe. Théoriquement nous devons obtenir par ce procédé minutieux, il est vrai, mais en réalité peu difficile, une préparation bien dosée, constante dans ses effets, inaltérable et peu coûteuse; cette dernière considération a son importance lorsque le traitement a une longue durée.

Sur la demande de plusieurs médecins qui s'occupent de thérapeutique, un pharmacien a été invité à faire, d'après les données qui précèdent, la préparation dont il est ici question ; et il y a admirablement réussi.

Nous connaissons personnellement plusieurs médecins qui n'hésitent pas à employer depuis quinze ans environ cette préparation, toutes les fois qu'ils ne peuvent envoyer leurs malades aux sources thermales. Certainement le préparateur n'a pas et n'a jamais eu la prétention de faire mieux que la nature, mais on conviendra qu'une expérience de plus de quinze ans contrôlée tous les jours doit avoir une grande valeur. En prescrivant le *sirop sulfureux Colomer*, le praticien est sûr d'employer une bonne préparation, constante dans sa composition et dont l'efficacité peut en quelque sorte être garantie.

Dose habituelle : Une cuillerée à dessert matin et soir dans une tasse de lait chaud.

MONDUIT.

Paris. — Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.

VIN ET SIROP DE DUSART

AU LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

Les recherches de M. Dusart sur le phosphate de chaux ont montré que ce sel, loin d'être inactif, comme on le supposait, est au contraire doué de propriétés physiologiques et thérapeutiques très remarquables. Physiologiquement, il se combine aux matières azotées des aliments et les fixes en les transformant en tissus; de là, développement de l'appétit et augmentation du poids du corps. Thérapeutiquement, ces propriétés en font un reconstituant de premier ordre.

Le **Sirop** dans la médication des enfants, le **Vin** chez l'adulte, dans les affections de l'estomac et comme analeptique, sont généralement admis.

Indications : Croissance, rachitisme, dentition, affections des os, plaies et fractures, débilité générale, phthisie, dyspepsie, convalescences.

Dose : 2 à 6 cuillerées par jour.

Pharmacie, 113, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

SANTAL MIDY

L'ESSENCE DE SANTAL est entrée dans la thérapeutique sous le patronage des docteurs les plus recommandables, GUBLER, PANAS, SIMONNET, HENDERSON, etc., qui l'ont employée avec succès en place du copahu et du cubèbe.

Elle est inoffensive même à haute dose. — Au bout de 48 heures son usage procure un soulagement complet, l'écoulement se trouvant réduit à un suintement séreux, quelles que soit la couleur et l'abondance de la secrétion.

Son usage n'occasionne ni indigestions, ni éructations, ni diarrhée. L'urine ne prend aucune mauvaise odeur.

Dans les cas d'*inflammation de la vessie* elle agit avec rapidité et supprime en un ou deux jours l'émission sanguine; elle est d'une grande utilité dans le catarrhe chronique.

Le SANTAL MIDY est sous forme de capsules très minces, rondes, transparentes; il est chimiquement pur et se prend à la dose de 10 à 12 capsules par jour, en diminuant progressivement à mesure que l'écoulement diminue.

Dépôt, pharmacie Midy, 113, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris, et les principales pharmacies.

AVANTAGES

DU PHOSHPATE DE FER SOLUBLE

De LERAS, pharmacien, docteur ès sciences.

1° *Solution, Sirop, Pastilles*, soit trois formes différentes, satisfaisant à toutes les exigence des prescriptions médicales. La *Solution* et le *Sirop* contiennent, par cuillerée à bouche, 20 centigr. de sel ferrique; les *Pastilles* chacune 10 centigr.

2° *Préparations incolores*, ni goût, ni saveur de fer, action nulle sur les dents et, par conséquent, acceptation parfaite par tous les malades sans distinction.

3° *Pas de constipation*, grâce à une petite quantité de sulfate de soude qui se produit dans la préparation de ce sel, sans influer, en quoi que ce soit, sur la saveur du médicament.

4° *Réunion des deux principaux éléments des os et du sang*, fer et accide phosphorique, circonstance qui est d'une grande influence sur l'action digestive et respiratoire.

5° *Pas de précipitation en présence du suc gastrique*, par conséquent, sel immédiatement digéré et assimilé, toujours bien supporté par les estomac les plus délicats, qui ne peuvent tolérer les préparations ferrugineuses les plus estimées.

Dépôt : rue de la Feuillade, 7, et dans les pharm.

PEPTONES PEPSIQUES

De Chapoteaut, *pharmacien.*

Cette peptone est exclusivement préparée avec de la viande de bœuf digérée et rendue assimilable par la pepsine du suc gastrique; elle ne doit pas être confondue avec les peptones actuellement répandues dans le commerce, préparées avec les pancréas de porc, susceptibles de s'altérer rapidement et qui contiennent des substances étrangères.

La conserve de peptone de Chapoteaut est neutre, aromatique, se conserve bien, se prend en gelée à la température de 15° et se liquéfie à 35°. Elle contient, par cuillerée à café, 20 grammes de viande de bœuf. Elle s'administre ou pure ou dans du bouillon, dans des confitures ou du sirop, ou sous forme de lavements alimentaires. Elle ne précipite pas par l'acide nitrique, caractère distinctif des peptones gastriques.

Le vin de peptone de Chapoteaut contient, par verre à bordeaux, la peptone pepsique de 10 grammes de viande de bœuf. Il se donne au commencement des repas.

Indications. — Anémie, dyspepsie, cachexie, débilité, atonie de l'estomac et des intestins, convalescence, alimentation des vieillards et des enfants.

DÉPOT A PARIS : Pharmacie VIAL, 1, rue Bourdaloue; pharmacie POMMIÈS, 113, Faubourg Saint-Honoré, et les principales pharmacies de province.

Propriétés de la térébenthine. — Bouchardat « excitant énergique dont l'action se porte surtout sur les membranes muqueuses de l'appareil génito-urinaire dont elle diminue la sécrétion. Elle est très-utile dans les catarrhes chroniques de la vessie et de l'urèthre, dans certaines diarrhées muqueuses. On l'a vantée dans les catarrhes chroniques du poumon et pour retarder la fonte tuberculeuse chez les phthisiques. »

Propriétés de l'essence de térébenthine. — Douglas (la blennorrhée, les hémorrhagies, la fièvre ordinaire, la péritonite puerpérale).

Durande (calculs biliaires, coliques hépatiques).

Récamier et autres (névralgies, rhumatisme, sciatique, néphrite, goutte, rétention d'urine, constipation opiniâtre, salivation mercurielle, vers intestinaux, etc.).

Vallon (partant de ce principe que l'essence de térébenthine est un remède merveilleux contre les névralgies sous quelque forme quelles se présentent, quel que soit leur lieu d'élection, nous avons appliqué aux migraines le traitement par l'essence de térébenthine).

Pour beaucoup de praticiens, la térébenthine est un sûr succédané du copahu.

Les ouvrages sont remplis de formules telles que mixtures avec jaune d'œuf, avec du miel, des mucilages, opiats avec magnésie.

Ces diverses préparations, certainement actives, sont peu prisées par le malade qui a pour elles une répugnance invincible.

Il n'en est pas ainsi avec les *Ovules suédois*, exempts d'odeur et de saveur et d'une déglutition très-facile.

Ces pilules, riches en essence de térébenthine, puisqu'elles renferment 30 centigr. de térébenthine qui représentent 10 centigr. d'essence, trouvent donc facilement leur emploi dans une foule de cas à la grande satisfaction du médecin et du malade.

Dose : de 6 à 12 pilules par jour suivant généralement les maladies. Il faut commencer par les fortes doses et continuer par les petites.

ANÉMIE, ÉPUISEMENT, MALADIES DE LANGUEUR
sont heureusement combattus par le
VIN IODÉ DE MORIDE
Préparé au vieux Malaga, excellent fortifiant, très-agréable au goût, le meilleur dépuratif, le plus puissant régénérateur du sang connu, il remplace avec avantage l'HUILE DE FOIE DE MORUE et l'IODURE DE POTASSIUM dont il n'a pas les inconvénients. — A PARIS, 34, *rue La Bruyère* et dans toutes les Pharmacies. — **Prix : 4 francs.**

SALICOL
DUSAULE
DÉSINFECTANT — ANTISEPTIQUE
ANTIÉPIDÉMIQUE — CICATRISANT
Le Salicol Dusaule a une odeur agréable, il n'est ni caustique ni vénéneux et plus efficace que les phénols et coaltars.
2 FR. LE FLACON DANS LES PHARMACIES.

APPAUVRISSEMENT DU SANG
FIÈVRES, MALADIES NERVEUSES
VIN DE BELLINI
AU QUINQUINA ET COLOMBO
DIPLÔME DE MÉRITE A L'EXPOSITION DE VIENNE
Ce *Vin fortifiant, fébrifuge, antinerveux* guérit les *affections scrofuleuses, fièvres, névroses, diarrhées chroniques, pâles couleurs, irrégularité du sang;* il convient spécialement aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes âgées, et à celles affaiblies par la maladie ou les excès.
Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, à Paris, *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*
Exiger sur les étiquettes le **Timbre du Gouvernement français** et la **signature : J. FAYARD.** — Prix, 4 fr.

VIANDE ET QUINA
L'Aliment uni au plus précieux des toniques.
VIN AROUD AU QUINA
Et a tous les principes nutritifs solubles de la VIANDE
LE FORTIFIANT PAR EXCELLENCE
DES PHTHISIQUES, ANÉMIQUES, ENFANTS DÉBILES, Convalescents, Vieillards, Personnes délicates
5 fr. — Dépôt Gal chez J. FERRÉ, sucr de Aroud 102, rue Richelieu, PARIS, et toutes pharmacies.

RUBINAT EAU MINÉRALE NATURELLE PURGATIVE supérieure à toutes les Eaux purgatives allemandes. — Effet rapide, obtenu à très petite dose, sans irritation intestinale.
Dépôt Marchands d'Eaux minérales et bonnes Pharmacies.

TAMAR INDIEN
GRILLON
FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT
contre **CONSTIPATION**
Hémorroïdes, Migraine
Sans aucun drastique : aloès, podophylle, scamonnée, r. de jalap, etc.
Phie **Grillon**, 25, r. Grammont, Paris, Bte 2.50.

• APRÈS CHAQUE REPAS
Sirop Une cuillerée à bouche.
Vin Un verre à Bordeaux.
Elixir Un verre à liqueur.
Dragées Cinq Dragées.
Cachets Deux Cachets

Chacune de ces doses représente 10 centigrammes de **Papaïne**, *digère et transforme en peptone dialysable 50 grammes de viande par la digestion naturelle.*

CARICA PAPAYA
PAPAÏNE (Pepsine Végétale)
TROUETTE-PERRET, 68, rue de Rivoli, PARIS
Les préparations de **Papaïne TROUETTE-PERRET** sont les seules expérimentées et adoptées dans les Hôpitaux de Paris : *Hôpital Saint-Antoine, des Enfants-Malades, Lariboisière*, etc. Elles sont faites avec le latex du **Carica Papaya** pur, absolument dépourvu de principes corrosifs.
DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Les préparations de la PELLETIÉRINE et de l'ERGOTININE
de Tanret
Se trouvent à la Pharmacie de l'Inventeur, 64, RUE BASSE-DU-REMPART, PARIS.

MALADIES DE LA GORGE ET DU LARYNX
ASTHME, PLEURÉSIES CHRONIQUES, etc.

SIROP SULFUREUX COLOMER Prescrit par les médecins depuis dix-huit ans.
SIROP SULFUREUX COLOMER 1° Parce qu'il renferme au complet les éléments chimiques des eaux naturelles.
SIROP SULFUREUX COLOMER 2° Parce qu'il est inaltérable, constant dans ses effets, économique.

Trois francs dans les pharmacies. Bien préciser le nom.

Extrait de Viande
BOUILLON INSTANTANÉ
LIEBIG
5 Médles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens.

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Une cuillerée contient les principes actifs de 2 g quina, les principes nutritifs de 30 g. viande et 0,50 c lacto-phosphate de chaux.
VIN DE VIAL
QUINA SUC de VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX
Nous laissons au médecin le soin d'apprécier tout le parti qu'il peut tirer de l'heureuse association de ces trois substances.
Lyon, VIAL, rue Bourbon, 14 — Paris, MEYNET, r. Caillou, 11

VICHY
Grande-Grille, maladie du foie et de l'appareil biliaire ; — **Hôpital**, maladie de l'estomac ; — **Hanterive**, affections de l'estomac et de l'appareil urinaire. — **Célestins**, gravelle, maladies de la vessie, etc. (*Bien désigner le nom de la source*). La caisse de 50 bouteilles, Paris, **35** fr.; Vichy, **30** fr. (*emballage franco*). La bouteille à Paris, **75** c. L'eau de Vichy se boit au verre, **25** c.
PASTILLES DE VICHY, excellent digestif fabriqué à Vichy, avec les sels extraits de l'eau des sources. La boîte de 500 grammes, 5 fr., boîtes de **2** et de **1** fr.
VENTE de toutes les Eaux minérales. — REDUCTION DE PRIX.
Paris, 22, boulevard Montmartre et 28 rue des Francs-Bourgeois.
SUCCURSALE : 187, RUE SAINT-HONORÉ.

LA BOURBOULE Lymphatisme et Scrofule, Maladies de la peau des os, etc. — *Cette eau minérale transforme complètement* les enfants délicats, les adolescents débiles et les personnes affaiblies.
ROYAT La plus digestive et la plus agréable à boire des eaux minérales. — Affections arthritiques : *Anémie, Chlorose, Digestions pénibles, Goutte, Rhumatismes, Gravelle, Eczéma, Voies respiratoires*, etc.
CHATEL-GUYON Kissingen Français apéritive, toni-purgative, diurétique, stimulante du tube digestif. Rétablit sûrement les fonctions intestinales. *Constipation, Dyspepsie, Congestions, Engorgements*, &c.

GOUDRON FREYSSINGE LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE NON ALCALINE

Les autres liqueurs sont préparées les unes par émulsion, les autres par solution, de toutes les parties inertes ou efficaces du goudron, à l'aide de soude, potasse ou ammoniaque; ces dernières ne sont en réalité que des Savons liquides de goudron.

Le GOUDRON FREYSSINGE, au contraire, est préparé par concentration de l'eau de goudron du Codex; il est légèrement acide comme elle, et inaltérable; il peut être pris indifféremment dans l'eau, le lait, la bière et toutes sortes de vins; il contient une quantité appréciable de créosote, ce qui rend son emploi précieux dans la médication créosotée, à titre d'adjuvant.

Se trouve dans toutes les Pharmacies. — Bien *préciser* le nom.